

Procès-verbal du Conseil municipal du 27 janvier 2023

La séance débute à 11h00.

Sont présents : André PECH, Maggy PEYRADE, Roxane LACUBE et Philippe CALVAYRAC.

Absent : Thomas CAVAYE.

Ph. CALVAYRAC est désigné secrétaire de séance.

- Projet sur la transition énergétique (Fonds vert)

Le Fonds Vert est un dispositif destiné à accélérer la transition écologique dans les territoires.

Ce dispositif nous permettra d'obtenir des subventions de l'Etat pour le remplacement du système de chauffage de la salle polyvalente et la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit de celle-ci.

Il faut, pour cela, faire réaliser une pré-étude des travaux à entreprendre.

Le conseil est d'accord pour la pré-étude à l'unanimité des présents.

- Point sur les affaires juridiques

Dans le procès opposant la commune au GAEC des garrigues arquettoises, les avocats de la commune ont demandé à M le Maire de faire un historique de cette affaire depuis le tout début et de faire confirmer les faits décrits par les conseillers municipaux.

M le Maire lit l'historique qu'il a rédigé.

Cet historique est approuvé par tous les conseillers présents.

- Désignation d'un Correspondant Défense

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

La secrétaire de Mairie, Béatrice ZALUSKI, est intéressée par cette fonction.

Le conseil, à l'unanimité des présents, désigne Béatrice ZALUSKI Correspondant Défense.

La séance est terminée à 12h00.

Le Secrétaire Ph. CALVAYRAC



Le Maire André PECH

